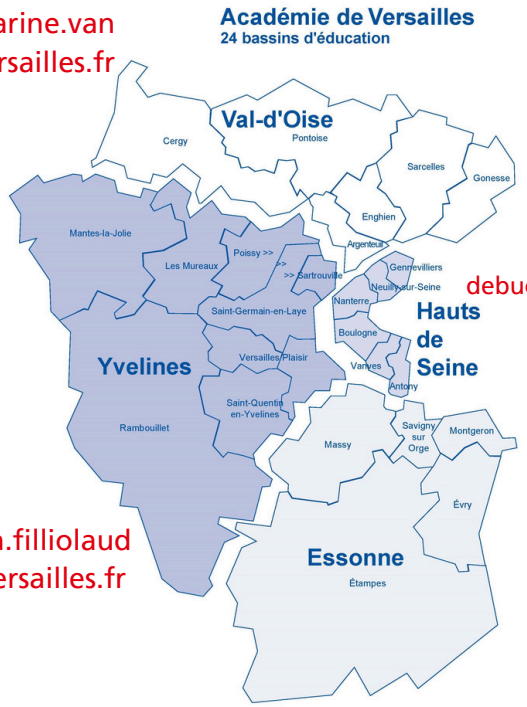
## CONTACTS 2026-2027

PROFESSEURS CHARGES DE L'ACCOMPAGNEMENT

marine.van
@ac-versailles.fr




thomas-philippe.
debuc-decurey@ac-versailles.fr

laetitia.filliolaud
@ac-versailles.fr

celine.pintet
@ac-versailles.fr

**Professeurs chargés de l'accompagnement vers la formation et l'insertion professionnelle**

| | |
|---|---|
| YVELINES : Laëtitia Filliolaud | 0603039887 |
| ESSONNE : Céline Pintet | 0610554040 |
| HAUTS-DE-SEINE : Thomas Debuc-Decurey | 0620482705 |
| VAL D'OISE : Marine Van | 0607946590 |
| Nathalie Rodrigues, Chargée de mission académique | 0623114834 |

saei@ac-versailles.fr
https://edurl.fr/saei
0130834117

ACADÉMIE DE VERSAILLES
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

UNE ÉCOLE POUR TOUS

Service Académique de l'Ecole Inclusive

# DISPOSITIF HANDIPRO

Accompagner les jeunes en situation de handicap dans leur parcours de formation et d'insertion professionnelle.

jeune.handi.emploi@ac-versailles.fr

## LES PARTENAIRES

ars Île-de-France
atouts pour tous Île-de-France
PRITH Île-de-France

HANDIPRO

## UN DISPOSITIF ACADÉMIQUE ...

Une équipe chargée de l'accompagnement des jeunes en situation de handicap et de leur famille pour un parcours de formation et d'insertion professionnelle réussi.

- Une chargée de mission académique.
- 4 professeurs chargés de l'accompagnement vers la formation et l'insertion professionnelle.

## ET UN DISPOSITIF REGIONAL EN APPUI

- Un conseiller en insertion professionnelle par département, financé par l'ARS Ile-de-France et porté par un organisme gestionnaire médico-social.

CONVENTION **ATOUTS POUR TOUS** ILE DE FRANCE

## POUR QUEL PROJET ?

- Poursuite d'études.
- Recherche d'une alternance.
- Recherche d'un emploi.
- Construction d'un nouveau projet professionnel.

## LES ACTIONS DU DISPOSITIF ACADÉMIQUE

### LE FORMULAIRE HANDIPRO

**Pour éviter tout risque de rupture de parcours :**

- Identification des jeunes en situation de handicap en dernière année de formation.
- Accompagnement individualisé en amont de la sortie des établissements.

**Les objectifs :**

- **Accompagner** les jeunes dans leurs premières démarches pour accéder à une formation en alternance ou à un premier emploi.
- **Mettre en relation** les jeunes avec tous les partenaires susceptibles de les aider dans leur parcours de formation et d'insertion professionnelle.
- **Informer** les jeunes sur la RQTH.

**Compléter le formulaire Handipro dès que le besoin est repéré**

https://acver.fr/formulairehandipro

## APRÈS QUEL PARCOURS ?

- Sortie d'un établissement médico-social,
- Fin du collège (si formation en alternance envisagée),
- Post lycée (après un CAP, un BAC ou un BTS),
- A l'issue d'une formation en CFA.